



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 JUILLET 2022

DIFFUSION PUBLIQUE

Point sur les travaux réalisés :

- Fauchage des bas-côtés

<u>Présents :</u>	➤ Gérard KAUWACHE	➤ Marie AUFAURE
	➤ Gérard BOUCHETEIL	➤ Isabelle GABAUD
	➤ Lionel FORESTIER	➤
	➤ Gautier CAUBEL	

<u>Absents</u>	➤ Karelle MERCIER
<u>excusés :</u>	➤ Frédéric MECHIN
	➤ Nathalie BEAUFILS

Absents :

- Début de séance 18 h 30
- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2022 : **voté à l'unanimité**

1) Communication du Maire :

Journée MSS (Maison Sport Santé) :

- Le maire a participé, dans le cadre de ses délégations communautaires aux Journées Nationales MSS organisées à Vichy les 16 et 17 juin.
Ces rencontres animées par des professionnels du sport-santé ont permis de faire le bilan des actions menées au sein des MSS et de dégager des axes d'évolution pour développer notamment l'APA (l'Activité Physique Adaptée sur le territoire.
A cette occasion une plaque attestant la labellisation de la MSP du Val de Vienne en MSS a été remise

Point sur les élections législatives :

- (Voir tableau joint)

Point sur épisode orageux du 19 juin :

- Notre commune a été fortement impactée par le violent orage de grêle en fin de journée. La quasi-totalité des habitations et bâtiments divers ont subi de lourds dégâts. Face à une telle situation qui nécessite une mobilisation de tous les élus, le plan de sauvegarde de la commune n'est pas adapté. Le Maire demande donc au Conseil de travailler sur ce risque précis de façon à l'intégrer dans le plan de sauvegarde. Après discussion il est acté qu'un atelier sera constitué au sein de la Commission travaux pour réfléchir sur ce sujet.

Convention parcours VTT

- La délibération 69/2022 de la Communauté de Communes du Val de Vienne concernant le projet de convention relative à la répartition du rôle des collectivités en matière de promotion et d'entretien des parcours VTT est approuvé à l'unanimité des membres présents

Mode de publication des actes de la commune :

- Pour le compte rendu des Conseils municipaux voir fiche en annexe

Compétence incendie VBG :

- Le contrôle des bornes incendie et des points d'eau à proximité des zones habitées ne relève plus de la compétence du SDIS ; VBG se propose de la reprendre. Un avis d'intention d'adhérer à ce nouveau dispositif est demandé pour le 9 septembre dernier délai. La discussion qui suit fait ressortir au avis positif sur le principe, une décision définitive ne pouvant être prise qu'après avoir des éléments d'appréciation précis sur le coût pour la commune.

2) Communication du premier Adjoint :

Point sur les travaux réalisés :

- Fauchage des bas-côtés
- Nettoyage des chemins de randonnée
- Balayage des routes communales suite à l'orage
- Tonte des stations d'épuration
- Curage des regards et caniveaux dans les villages

Acquisition d'un désherbeur - balayeur thermique

CTCE :

- Rappel de tout ce qui a déjà été engagé au niveau de la transition écologique :
 - Voir tableau joint
- Points réalisés ou à faire au niveau de la LPO
 - Voir tableau joint

3) Communication de la deuxième Adjointe :

Conseil d'école :

- Bilan de l'année écoulée
- Remerciements pour la participation de la commune à la classe de mer
- Présentation du projet d'école
- Points à retenir :
 - Baisse des effectifs au niveau des élèves (170 au lieu de 188 cette année)
 - Maintien du nombre des enseignants

Commission enfance jeunesse :

- Rien de particulier à noter si ce n'est des enfants en maternelle qui sont sur la liste d'attente : 11 familles sont concernées

Journée école du 28 juin :

- Les enfants de la classe de Monsieur MARENDA (Directeur de l'école) sont venus passer une partie de la journée à Saint Yrieix Sous Aix. Un goûter offert par la municipalité et le restaurant « Le Garage » a clôturé ce moment champêtre pour le plus grand plaisir des enfants.

Noël des Aînés :

- Après discussion il est convenu de maintenir la formule actuelle avec une distribution de colis et de rajouter un moment de convivialité avec un goûter si la situation sanitaire du moment le permet.

4) Communication du 3ème Adjoint :

- Panneau-Pocket est toujours alimenté en attendant qu'Intra-muros soit complet.

5) Tour de table des Conseillers :

Gautier CAUBEL :

- En tant que Président de la Commission Travaux fait un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 28 juin :
 - Le travail à réaliser pour intégrer le risque climatique dans le plan de sauvegarde communal sera vu lors de la prochaine réunion de septembre.
 - Travaux de voirie 2022 :
 - 4 entreprises ont été consultées
 - 3 ont répondu (COLAS, CMC TP, PAILLOT)

Après étude des devis, il est proposé au Conseil de retenir l'entreprise PAILLOT. Ce choix est validé à l'unanimité des membres présents.

- Etude de la nouvelle chaufferie : les devis sont déjà faits pour avoir une idée de l'enveloppe budgétaire nécessaire :
 - Coût de la chaudière : 30 000€
 - Travaux d'aménagement : 10 000€
 - Financement possible : 80% au maximum
- Point sur la sécurité incendie : sujet abordé en Commission mais plus d'actualité car traité avant d'avoir eu connaissance de la proposition de VBG (voir communication du maire)

6) Questions diverses :

- La question est posée de savoir pourquoi nous n'avons pas planifié d'aire de jeux pour les enfants. Le besoin existe et nous n'avons rien à proposer.
Cette demande est tout à fait légitime mais les contraintes budgétaires nous obligent à prioriser nos choix.
De plus, les normes actuelles sur les aires de jeux nécessitent des contrôles réguliers de leur accessibilité.
Le financement, les contraintes normatives et aussi le choix de l'implantation d'une telle structure sont autant de freins pour la commune même si le souhait de pouvoir faire est bien réel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil Municipal est levée à 21 heures 30.

Ont signé, les membres présents à ce conseil municipal du 04 juillet 2022 :

Le Maire :

Le Conseil Municipal :